



VILLE  
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230411-DEL\_2023\_0080-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 06 avril 2023**

**Délibération n° 42**

Date de la Convocation :  
vendredi 31 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le six avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
14/04/2023

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Ont donné procuration** :

Monsieur Pascal BERTRAND à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Catherine CHALAYE, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**Absent(e)** :

Monsieur François CHATAING

**Secrétaire de séance** : Roland LONJON

La séance a été levée à : 23H40

Rédacteur : Laetitia CHENEVERT Bibliothèque

**Objet** : Bibliothèque municipale : restauration de manuscrits du fonds patrimonial

Rapporteur : Catherine CHALAYE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique culturelle et en particulier de la conservation de ses documents patrimoniaux et de l'accès à la culture pour tous, la Ville et ses services souhaitent maintenir la campagne de restauration sur ses manuscrits.

Deux ensembles de documents nécessitent aujourd'hui une restauration : les manuscrits du fonds Léon Cortial et ceux du fonds général, datés entre le XVIe et le XXe siècle.

Des devis sont en cours auprès de plusieurs restaurateurs qualifiés.

L'État, représenté par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes proposent conjointement, dans le cadre du Fonds Régional de Restauration des Bibliothèques, un accompagnement financier aux collectivités. Le Puy-en-Velay sollicite une aide financière auprès de la DRAC et de la Région. Un accompagnement financier pourrait également être sollicité auprès du Département de la Haute-Loire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/03/2023

A reçu un avis favorable en Commission Animations Culturelles - Vie associative du 24/03/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de restauration des manuscrits des fonds général et fonds Léon Cortial,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Loire.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 6 avril 2023,  
Le Secrétaire de séance,  
LONJON Roland,  
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 06 avril  
2023